

La certification s'adresse à des artistes-interprètes, comédiens, musiciens, danseurs et autres professionnels du spectacle pouvant participer à des prestations scéniques ou enregistrées et ayant besoin d'acquérir des compétences en techniques vocales des musiques actuelles.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
La voix chantée dans les musiques actuelles		<i>Tous les critères d'évaluation sont appréciés en fonction d'un niveau d'acquisition (Non-Acquis, Partiellement Acquis et Acquis). Chaque niveau est précisé en fonction des attendus du jury d'évaluation.</i>
<p>C1. Développer le potentiel de sa voix, en appliquant des techniques corporelle et vocale, en développant l'efficacité de son geste respiratoire, en dépassant les postures limitantes (corporelles et mentales) ainsi que les effets du stress, tout en veillant au respect de sa santé vocale afin de mieux affirmer sa singularité vocale.</p>	<p><u>E1. Type d'évaluation :</u></p> <p>Mise en situation portant sur une préparation vocale avec soutenance orale.</p> <p><u>Réalisations demandées au candidat :</u></p> <p><u>Phase pratique</u> : Le candidat ou la candidate réalise en présence du jury des exercices de préparation vocale avec un objectif de démontrer l'amélioration de ses capacités vocales.</p> <p><u>Phase entretien</u> : Le candidat ou la candidate est interrogé.e à l'oral sur sa pratique, ses techniques et les axes de progression qu'il ou elle a identifiés.</p> <p><u>Conditions de réalisation :</u></p> <p>Mise à disposition par l'évaluateur d'un piano ou clavier pour la phase pratique.</p>	<p><u>Critères d'évaluation en lien avec la phase pratique :</u></p> <p>Cr1. Efficacité du geste respiratoire.</p> <p>➤ Le système respiratoire est maîtrisé.</p> <p>NA : La respiration est majoritairement thoracique, peu contrôlée, trop fréquente, trop courte, trop sonore ...</p> <p>PA : La respiration est majoritairement diaphragmatique et contrôlée, les efforts fournis sont parfois visibles.</p> <p>A : L'ensemble de l'appareil respiratoire est mis en œuvre avec contrôle et simplicité, la respiration semble naturelle et sans effort.</p> <p>➤ La respiration est adaptée à l'émission vocale</p> <p>NA : Les phases d'inspiration (durée, fréquence ...) et d'expiration (débit, pression ...) sont trop systématiques et ne s'adaptent pas aux besoins de l'émission vocale.</p> <p>PA : Les phases d'inspiration et d'expiration sont le plus souvent adaptées aux besoins de l'émission vocale.</p> <p>A : Les phases d'inspiration et d'expiration sont fluides et s'adaptent en permanence aux besoins de l'émission vocale.</p> <p>Cr2. Pertinence de la gestion corporelle.</p> <p>➤ La posture est compatible avec les besoins physiologiques de la voix.</p>

NA : Pendant l'inspiration ou l'émission vocale, de manière systématique, la zone laryngée est comprimée ou étirée, la cage thoracique s'affaisse, les épaules montent, la colonne vertébrale est déformée ...

PA : Les besoins physiologiques du larynx et de la respiration sont le plus souvent respectés, des raideurs peuvent survenir ponctuellement et entraîner un manque de souplesse de la posture.

A : Le corps reste souple pendant l'émission vocale sans que cela nuise à la qualité de la respiration ni de la voix.

➤ **Le relâchement et la tonicité corporels permettent une émission vocale saine**

NA : Les fonctions laryngées sont entravées par des tensions musculaires (épaules, nuque, cou, mâchoire ...), les muscles respiratoires manquent visiblement de tonicité ou de souplesse.

PA : Le corps est majoritairement tonique sans être tendu, la cage thoracique et l'abdomen sont souples, la respiration et l'émission vocale n'entraînent qu'occasionnellement de légères tensions visibles ou audibles.

A : L'ensemble du corps semble à la fois relâché et dynamique, il est au service de l'émission vocale tout en restant disponible pour la communication non verbale.

Cr3. Souplesse de l'appareil vocal et précision de l'intonation.

➤ **Les vocalises sont effectuées avec souplesse et dynamique.**

NA : Les notes aiguës sont atteintes avec beaucoup d'efforts, de tensions, ou de forçage, les changements de registre sont maladroits, voire évités, les nuances sont inexistantes ou incontrôlées ...

PA : Les vocalises proposées sont efficaces, fluides, effectuées le plus souvent dans le confort et avec précision, avec peu de nuances, sans prise de risque sur les changements de registre.

A : Les vocalises proposées sont précises, amples, pratiquées sans hésitation, les changements de registres sont maîtrisés, les ajustements mécaniques (nuances, pression, posture ...) sont cohérents.

➤ **L'intonation est gérée avec précision.**

NA : L'intonation est approximative, variable selon la hauteur des notes, le registre, le volume, la voyelle, le son ...

PA : L'intonation est le plus souvent gérée avec précision.

C2. Entretenir et élargir sa palette vocale régulièrement et en autonomie en pratiquant des exercices d'exploration, de renforcement, de précision, d'assouplissement, d'improvisation permettant d'accéder à une plus grande amplitude et souplesse de l'appareil vocal, à une meilleure maîtrise des résonateurs, de l'intonation et de l'émission du son et en adoptant une hygiène corporelle et vocale basée sur ses connaissances en anatomo-physiologie de la voix afin de sécuriser et pérenniser sa pratique vocale.

A : La précision de l'intonation est irréprochable.

Cr4. Optimisation des résonateurs.

- **La voix est naturellement amplifiée et égalisée.**

NA : La voix est fluette, voire serrée, pauvre en harmoniques, peu sonore, semble placée principalement dans le nez, la mâchoire ou la gorge, les voyelles sont souvent indéfinies ...

PA : La voix devient plus sonore au fil des exercices de préparation vocale et corporelle, son spectre harmonique s'élargit.

A : La voix est sonore, ample, riche en harmoniques, les résonateurs sont ajustés selon le registre, la nuance ou l'effet recherché.

Critères d'évaluation en lien avec la phase d'entretien :

Cr5. Cohérence des réponses du candidat ou de la candidate aux questions posées par le jury.

- **Question technique (exemples : les principales différences entre respiration active et passive, le rôle du diaphragme, fonctionnement des cordes vocales lors de l'émission du son ...)**

NA : Réponse erronée ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

- **Question pratique (exemples : l'impact des tensions musculaires sur la qualité de la voix, les comportements à privilégier pour pérenniser sa pratique vocale.**

NA : Réponse erronée ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

Cr6. Pertinence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate.

NA : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité).

PA : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle).

A : Totalemment conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).

C3. Mettre en œuvre une musicalité cohérente avec l'œuvre chantée,

notamment en terme de tonalité, d'intonation, de rythme et d'interprétation, en s'appuyant sur sa propre technique vocale, sur son analyse de l'œuvre, sur ses connaissances en théorie musicale et en culture musicale, et sur la collaboration musicale mise en œuvre avec un.e ou des instrumentiste(s) afin de proposer une interprétation cohérente.

E2. Type d'évaluation :

Mise en situation portant sur l'interprétation d'une œuvre chantée avec un.e instrumentiste, suivie d'une soutenance orale.

Réalisations demandées au candidat :

Phase préparatoire : Le candidat ou la candidate prépare l'épreuve avec un.e instrumentiste avant la phase pratique d'interprétation.

Phase pratique : Le candidat ou la candidate interprète une œuvre du répertoire de son choix avec l'instrumentiste, en recherchant à harmoniser sa pratique à l'autre.

Phase entretien : Le candidat ou la candidate est interrogé.e à l'oral sur ses choix d'interprétation et sur les facteurs de réussite et de risques d'une interprétation à deux.

Conditions de réalisation :

Mise à disposition par l'évaluateur d'un instrumentiste accompagnateur pour les phases préparatoire et pratique.

Critères d'évaluation en lien avec la phase préparatoire :

Cr1. Collaboration avec un.e instrumentiste.

- **Les préférences d'interprétation de l'œuvre (tonalité, tempo, style musical, structure) sont clairement définies avec l'instrumentiste, qu'elles soient ou non conformes à la partition.**

NA : Aucune préférence n'est précisée, le vocabulaire n'est pas adapté, les informations transmises ne sont pas claires, les préconisations de l'instrumentiste ne sont pas entendues ...

PA : Les informations transmises à l'instrumentiste sont assez claires, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte.

A : Les informations transmises à l'instrumentiste sont claires et détaillées, les préconisations de l'instrumentiste sont entendues et prises en compte.

Critères d'évaluation en lien avec la phase pratique :

Cr2. Justesse de la mélodie et de l'intonation.

- **La mélodie interprétée à la voix est précise et l'intonation est juste.**

NA : La mélodie est souvent imprécise ou déconnectée de l'harmonie, l'intonation n'est pas maîtrisée ...

PA : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont assez bien maîtrisées.

A : La mélodie, l'harmonie et l'intonation sont parfaitement maîtrisées.

Cr3. Efficacité rythmique et respect du tempo.

- **Le rythme interprété à la voix est conforme au rythme et au tempo définis au préalable avec l'instrumentiste.**

NA : Les détails définis avec l'instrumentiste ne sont pas pris en compte, le tempo est fluctuant, la voix est systématiquement en avance ou en retard, la structure n'est pas respectée ...

PA : L'interprétation rythmique est conforme aux préférences définies avec l'instrumentiste et le tempo est majoritairement respecté.

A : Le rythme et le tempo sont parfaitement maîtrisés et conformes aux préférences définies avec l'instrumentiste.

C4. Interagir vocalement dans un groupe en abordant des répertoires variés proposant différentes spécificités (langue, l'esthétique musicale, le contexte culturel ou le cadre artistique (jazz, chanson française et internationale, rock, comédie musicale, urbaine...), en s'adaptant aux autres artistes pouvant présenter une situation de handicap, tout en s'affirmant dans sa propre singularité afin de produire un résultat collectif adéquat.

Cr4. Cohérence entre voix et instrument.

- L'interprétation vocale et instrumentale sont cohérentes et complémentaires.

NA : L'interprétation vocale ne tient pas compte du jeu de l'instrumentiste, est située en retrait, prend toute la place, est inconstante ...

PA : L'interprétation vocale prend sa place et laisse de l'espace à l'interprétation instrumentale.

A : L'écoute attentive permet une émulation mutuelle constructive (variations, improvisations, nuances).

Cr5. Appropriation d'une œuvre.

- L'interprète prend en compte les traits dominants de l'œuvre (harmonie, mélodie, rythme, structure, langue, texte, esthétique etc) dans sa proposition d'interprétation et y apporte une touche personnelle

NA : La proposition d'interprétation ne met pas en valeur le texte ni la composition, nécessite une technicité non maîtrisée par l'interprète, ne reflète pas de propositions personnelles ...

PA : La proposition d'interprétation est cohérente avec le niveau de technique vocale de l'interprète, permet de faire entendre et comprendre l'œuvre, reflète de propositions personnelles.

A : La proposition d'interprétation est créative et ambitieuse, le texte et la musique sont mises en valeur, la technicité vocale nécessaire est parfaitement maîtrisée, reflète de propositions personnelles originales et abouties.

Cr6. Communication avec les partenaires musicaux.

- L'interprète reste en contact permanent avec ses partenaires musicaux.

NA : L'interprète semble jouer seul.e, ne pas écouter la musique, ignorer les signaux visuels de ses partenaires musicaux avec qui les échanges de regard sont rares, voire soigneusement évités, les imprévus sont gérés de manière chaotique...

PA : L'interprète rentre en contact visuel avec ses partenaires musicaux à des moments prédéfinis pendant la répétition (transition musicale ou longueur d'un solo par exemple) ou pour mettre en place rapidement des solutions viables lors d'imprévus...

A : L'interprète s'amuse et communique son plaisir à ses partenaires musicaux, les imprévus sont gérés collectivement et avec réactivité grâce à un contact permanent et une grande attention portée à la musique et à la qualité globale de la prestation scénique...

Critères d'évaluation en lien avec la phase d'entretien :

Cr7. Pertinence des réponses du candidat ou de la candidate aux questions posées par le jury.

- Question technique (exemple : les différences musicales entre les deux œuvres proposées en termes de tonalité, métrique, structure, mélodie ...)

NA : Réponse erronée ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

- Question pratique (exemples : modifications apportées à l'œuvre originale pour l'adapter à sa propre voix, ajustements de technique vocale pratiqués pour adapter sa propre voix à l'œuvre...)

NA : Réponse erronée ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

Cr8. Cohérence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate dans le cadre d'une collaboration voix / instrument, des choix vocaux et de l'interprétation.

NA : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité).

PA : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle).

A : Totalement conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).

C5. Evaluer et ajuster sa performance chantée en continu, en s'appuyant sur sa technique vocale, ses connaissances musicales et sur tous les corps de métier intervenant sur scène et en régie, en prenant en compte les conditions acoustiques et techniques du lieu afin de s'y adapter au mieux, notamment en gérant avec précision l'utilisation du micro-voix.

E3. Type d'évaluation :

Mise en situation d'une interprétation d'une œuvre chantée en public sur une scène de musiques actuelles amplifiées, suivie d'une soutenance orale.

Réalisations demandées au candidat :

Phase préparatoire : Le candidat ou la candidate prépare l'épreuve avec un ou plusieurs partenaires musicaux qui participent, ensemble, à la balance son avant la phase pratique d'interprétation.

Phase pratique : Le candidat ou la candidate interprète sur scène et devant un public une œuvre vocale du répertoire de son choix, avec un ou plusieurs partenaires musicaux.

Phase entretien : Le candidat ou la candidate est interrogé.e à l'oral sur son ressenti, les points forts, les points faibles de sa prestation scénique et les axes de progression prioritaires qu'il ou elle a identifiés.

Conditions de réalisation :

Mise à disposition par l'évaluateur d'un espace scénique équipé de matériel son et lumière professionnel et d'un piano ou clavier et éventuellement d'un.e instrumentiste accompagnateur. L'équipe

Critères d'évaluation en lien avec la phase préparatoire :

Cr1. Optimisation du temps d'installation et de réglages techniques.

- **Les contraintes liées au lieu de diffusion (temps imparti, espace scénique, matériel disponible, équipe technique présente...) sont prises en compte.**

NA : L'interprète confond temps de réglage et temps de répétition, les questions ou préconisations de l'équipe technique sont ignorées ou bâclées, le stress rend la communication très difficile ...

PA : L'interprète se met à disposition de l'équipe technique et répond à ses questions et sollicitations sans en faire trop, ne prend pas spécialement d'initiatives mais reste à l'écoute...

A : L'interprète pose des questions pertinentes à l'équipe technique afin de s'adapter si nécessaire (gestion du micro différente selon l'utilisation ou non d'un compresseur par exemple), lui expose ses besoins clairement et sans impatience, répond à ses sollicitations de manière réactive et efficace...

- **L'interprète s'attache à chanter de la manière la plus fidèle possible par rapport à la prestation scénique prévue, et rend compte en direct à l'équipe technique de ses besoins spécifiques dans les retours de scène**

NA : L'interprète émet quelques sons brefs puis se tait, chantonne au lieu de chanter, se plaint du son des retours de scène sans expliquer ce qui le dérange, fait perdre du temps à ses partenaires musicaux ou techniques pour des brouilles...

PA : L'interprète émet des sons variés tant en amplitude qu'en intensité, expose ses besoins en termes de retours scéniques, porte attention aux ajustements fournis par l'équipe technique...

A : Lorsqu'il y est convié par l'équipe technique, l'interprète fournit sans réserve un échantillon de toutes les variantes de sa palette vocale, y compris les effets spéciaux, est attentif au son global émis par les retours de scène et sollicite des ajustements éventuels avec un langage approprié...

technique du lieu assure le déroulement technique des phases préparatoire et pratique.

Critères d'évaluation en lien avec la phase pratique :

Cr2. Pertinence du choix des œuvres.

- Les deux œuvres proposées sont issues de répertoires différents et réclament la maîtrise d'éléments de technique vocale différents.

NA : Les œuvres proposées sont du même style ou de styles voisins, abordent les mêmes difficultés techniques, le même thème, ne permettent pas d'évaluer la souplesse musicale de l'interprète ...

PA : Les œuvres proposées sont différentes l'une de l'autre mais comportent quelques points communs notables (tonalité, style, tempo ...).

A : Les œuvres proposées sont très différentes l'une de l'autre, y compris dans leur interprétation, elles permettent de découvrir une large palette de la voix et du savoir-faire de l'interprète.

Cr3. Aisance vocale et corporelle, gestion du trac.

- L'interprète maîtrise son émotion, son corps et sa voix restent disponibles malgré le trac.

NA : L'interprète semble tétanisé et ne parvient pas à surmonter son stress : corps tendu, mouvements désorganisés, voix serrée ou forcée, respiration hors de contrôle...

PA : L'interprète semble souffrir de trac mais le surmonte assez rapidement, voix et corps redeviennent souples et disponibles pour l'interprétation...

A : L'interprète est comme un poisson dans l'eau au bout de quelques secondes, la voix et le corps répondent à ses sollicitations de manière efficace et harmonieuse...

C6. Développer sa présence scénique chantée en s'appuyant sur sa technique vocale et en prenant en compte l'ensemble des paramètres (œuvre interprétée, partenaires musicaux, espace scénique, public présentant ou non un handicap ...) afin de créer un lien avec le public et lui transmettre des émotions.

Cr1. Gestion de l'espace scénique.

- L'interprétation de chaque œuvre tient compte de l'espace scénique disponible.

NA : La position ou la gestuelle de l'interprète semble gêner ses partenaires musicaux dans leur jeu instrumental ou leur concentration, les déplacements sont systématiquement hésitants, étriés ou disproportionnés, l'interprète n'a pas conscience de son positionnement scénique par rapport aux éclairages...

PA : L'espace scénique est optimisé de manière différente pour chaque œuvre interprétée, le positionnement des partenaires musicaux et des points de lumière sont pris en compte dans les choix de déplacement ...

A : L'interprète est à l'aise, l'espace scénique est sa maison où le public est invité.

Cr2. Capacité à créer un lien avec le public.

- **L'interprète transmet au public sa version de l'œuvre par son interprétation.**

NA : Le langage corporel n'est en adéquation ni avec l'œuvre ni avec l'interprétation proposée, l'interprète ne tient pas compte de la présence du public (confusion avec une répétition ...)

PA : L'interprète s'efforce visiblement de partager son ressenti vis à vis de l'œuvre avec le public, l'émotion textuelle et musicale de l'œuvre est transmise par le corps, la voix, le regard...

A : L'interprète chante pour et avec le public, semble s'enquérir de ses réactions, offre ses émotions au public avec générosité et/ou humilité...

Critères d'évaluation en lien avec la phase d'entretien :

Cr3. Adéquation des réponses du candidat ou de la candidate avec sa prestation.

- **Question technique (exemples : besoins techniques de l'équipe artistique sur scène afin d'assurer une prestation de qualité, besoins de l'équipe technique vis à vis de l'équipe artistique pendant la balance son...)**

NA : Réponse vague ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

- **Question pratique (exemples : Impact éventuel du trac sur la qualité de la prestation scénique, quel choix de technique vocal pour la prestation scénique...)**

NA : Réponse vague ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

		<p>Cr4. Pertinence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate.</p> <p>NA : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité, décalage entre les réponses et la prestation).</p> <p>PA : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle).</p> <p>A : Totalement conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).</p>
<p>C7. S'adapter aux contraintes techniques de l'enregistrement en studio, notamment l'écoute via un casque audio, le respect de la distance au micro, l'homogénéité de la dynamique et du timbre de la voix tout en maîtrisant sa technique vocale pour délivrer une prestation de qualité.</p>	<p><u>E4. Type d'évaluation :</u></p> <p>Soutenance orale portant sur l'enregistrement d'une interprétation musicale de chant en studio.</p> <p><u>Réalisations demandées au candidat :</u></p> <p><u>Phase préalable</u> : Le candidat ou la candidate a préparé l'épreuve dans un studio d'enregistrement, avec un ou une intervenant.e enregistrement, en interprétant une œuvre de son choix sur la bande son de son choix. La durée de cette séance d'enregistrement est fixée à une heure. Une mise à plat de l'enregistrement sera effectuée par intervenant.e enregistrement et mise à disposition du candidat ou de la candidate et du jury.</p> <p><u>Phase pratique</u> : Le jury écoute la mise à plat de l'enregistrement en présence du candidat ou de la candidate.</p> <p><u>Phase entretien</u> : Le candidat ou la candidate est interrogé.e à l'oral sur le déroulement de cet enregistrement, les</p>	<p><u>Critères d'évaluation en lien avec la phase pratique :</u></p> <p>Cr1. Maîtrise de la voix.</p> <p>➤ La voix enregistrée est juste, en place, et sa texture est cohérente tout au long de l'enregistrement.</p> <p>NA : La mélodie et/ou la justesse sont souvent imprécises, l'intonation n'est pas toujours maîtrisée, la qualité du timbre n'est pas stable et provoque une sensation de « voix trafiquée » ...</p> <p>PA : La mélodie, l'intonation et la qualité du timbre sont majoritairement assez bien maîtrisées.</p> <p>A : La mélodie, l'intonation et la qualité du timbre sont parfaitement maîtrisées.</p> <p>Cr2. Musicalité et efficacité de l'interprétation.</p> <p>➤ La voix enregistrée offre des nuances d'interprétation riches et cohérentes avec l'œuvre.</p> <p>NA : La voix n'est pas assez ou trop nuancée, souvent scolaire, le texte n'est pas mis en valeur, l'émotion est pratiquement absente...</p> <p>PA : La voix est le plus souvent au service de l'œuvre, un peu de temps supplémentaire aurait permis de peaufiner l'interprétation...</p> <p>A : L'interprétation est magistrale de bout en bout, l'interprète s'est joué des contraintes techniques.</p> <p><u>Critères d'évaluation en lien avec la phase d'entretien :</u></p> <p>Cr3. Pertinence des réponses du candidat ou de la candidate et cohérence avec le résultat audio de sa prestation.</p>

points forts et les points faibles de sa prestation, et les axes de progression prioritaires qu'il ou elle a identifiés.

Conditions de réalisation :

Le/la candidat.e présente l'enregistrement d'un titre au jury. Mise à disposition par l'évaluateur d'un système d'écoute.

➤ **Question technique (exemple : Quelles sont les adaptations corporelles ou vocales inhérentes à l'enregistrement en studio...)**

NA : Réponse vague ou insuffisante.

PA : Réponse satisfaisante.

A : Réponse excellente.

Cr4. Pertinence des axes de progression identifiés par le candidat ou la candidate.

NA : Non conforme aux observations du jury (manque de lucidité, décalage entre la qualité de l'enregistrement et les réponses).

PA : En partie conforme aux observations du jury (lucidité partielle).

A : Totalement conforme aux observations du jury (lucidité et exigence).